

# Comptes-rendus de la réunion du conseil municipal du 3 décembre 2010

---

**Conseillers présents** : Jacques **BIGRE**, Marie-France **BOURRON**, Alain **COMBE**, Christian **LOYNET**, Robert **MERIAUDEAU**, Bernard **PERTICOZ**, Jean-Pierre **TRICHARD-CORVAISIER**, Bruno **VERDIER**, Maryline **WERNER**, Jean-Valentin **WOJCIECHOWSKI**.

**Conseillers excusés pour cause de maladie ou d'enneigement** : Pascal **AVRILLEUX**, Catherine **PERRIN-JANAIS**.

---

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, sauf pour le point 1, a :**

- 1) **approuvé** le propositions de la commission d'appel d'offres pour la construction de la première tranche de la « Cité de l'enfance ». Ces propositions portaient sur les 3 lots non encore attribués, à savoir les lots 3, 6 et 7. Pour les autres lots la décision avait été arrêtée le 28 octobre dernier. Ce 3 décembre le vote a été acquis par 10 voix pour et une voix contre.
- 2) **acté** la vente, à la communauté de communes Terre d'Eaux, de la plus grande partie de l'usine de Glandieu (ancienne marbrerie). La commune ne conservera que la partie Sud, celle qui se situe en-dessous de ses 2 logements locatifs. La cession est consentie pour une somme de l'ordre 200 000 euros conformément aux estimations du service d'Etat dit des Domaines. Le montant exact de la cession sera déterminé suite au calcul des superficies effectué par le cabinet de géomètres G.S.M ;
- 3) **autorise** le maire à signer avec la famille BIANCO-LEVRIN un acte de cession **gratuite** de terrain pour prolonger le chemin de Pommaret. Les frais d'acte sont supportés par la commune ;
- 4) **créé** un groupe de travail pour rencontrer les personnes qui ont manifesté leur intention d'acquérir des logements ou bâtiments communaux dont la valeur a été établie par le Service d'Etat des Domaines. Ce groupe sera constitué du maire, des adjoints, de Marie-France BOURRON ;
- 5) **régularisé** des inscriptions budgétaires pour le budget général et transféré pour le budget de l'eau 10 634,56 euros, de la section d'investissement à la section de fonctionnement ;
- 6) **chargé** le maire de demander au Syndicat d'électricité d'assurer la desserte électrique du futur lotissement municipal de la Chapelle à La Bruyère ;
- 7) **voté** une subvention de 100 euros à Bugey Sud Actif pour prendre en compte les changements opérés en 2009 par le conseil municipal relativement à l'utilisation tarifée de la salle des fêtes par les associations locales ;
- 8) **entendu** les précisions juridiques que le maire a données, suite à la démission, pour « *raisons de santé* » d'Alain COMBE, adjoint. Le maire a expliqué qu'en accord avec les 3 autres adjoints les délégations d'Alain COMBE, avaient été reprises par le maire (pour l'urbanisme) ou confiées à Jacques BIGRE, Jean-Valentin WOJCIECHOWSKI et Jean-Pierre TRICHARD-CORVAISIER. Suite à cette démission Jean-Pierre TRICHARD-CORVAISIER devient troisième adjoint. L'élection éventuelle d'un quatrième adjoint sera ultérieurement envisagée. Le maire a insisté sur le fait que ce quatrième adjoint devrait être disponible, motivé, compétent, efficace.

**Plusieurs questions ont ensuite été évoquées :**

- Robert MERIAUDEAU a donné diverses indications sur des décisions à prendre ultérieurement ;
- Jean-Pierre TRICHARD-CORVAISIER a indiqué l'ordre des priorités des opérations de déneigement :
  - **priorité 1** : dégager au mieux le circuit du car scolaire, donc la traversée principale de Glandieu, Brégnier, La Bruyère, Cordon ;
  - **priorité 2** : rendre accessible les abords de l'école et du centre de loisirs, ainsi que des commerces, des services (cabinet infirmier et médical) ;
  - **priorité 3** : déneiger et saler les rue en pente...

Il y a plus de 16 km de voies à traiter ! Chacun est donc invité à faire preuve de patience, de bon-sens, de civisme, surtout au cours d'un épisode neigeux exceptionnel. **L'entraide est dans ce cas-là une nécessité.**

**Robert MERIAUDEAU**  
**Maire de Brégnier-Cordon**

